



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE CAPA DU 21 MARS 2019

Le 19 mars, les salariés de la Fonction publique dont les personnels de l'Education nationale étaient en grève. Malgré les tentatives habituelles de minorer le mouvement, la mobilisation fut grande. Ils dénonçaient le projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique ». Projet où aucune amélioration pour les fonctionnaires et le service public n'est prévue. Au contraire, le gouvernement envisage plus de précarité, d'arbitraire notamment avec l'individualisation de la rémunération et du déroulement de carrière, de favoritisme et moins de moyens et d'effectifs pour exercer les missions.

Dans l'Education nationale, la loi « Blanquer » appelée « l'école de la Confiance » par celles et ceux qui travaillent à la destruction du Service public d'éducation, renforce encore un peu plus le tri social des élèves, la mise au pas des personnels, les limitations des libertés (individuelles ou pédagogiques) et porte atteinte finalement, au cadre républicain qui est la nôtre.

Sans doute, le ministre et ses conseillers auront-ils eu comme livre de chevet « le code Soleil » ou « livre des instituteurs » distribués aux enseignants du primaire de 1923 à 1979, où la première partie s'intitule « Morale professionnelle » comme source d'inspiration !

Par ailleurs, le passage en force de ces réformes sans jamais écouter les personnels et leurs représentants affaiblit la force de la loi puisque ces derniers n'y adhèrent pas. Doit-on rappeler à nos gouvernants que « La loi est l'expression de la volonté générale » selon l'article 6 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ?

Dans tous les cas, la CGT Educ'action s'opposera partout où elle le pourra à cette vision à la fois libérale et réactionnaire de l'école, sera force de proposition et continuera à militer pour une véritable école émancipatrice du XXI^è siècle, pour redonner du sens à nos métiers, pour améliorer nos conditions de travail et revaloriser nos professions et nos salaires.

Aujourd'hui nous allons examiner les avancements d'échelon accélérés, modeste coup de pouce à la rémunération et à la carrière. On peut déplorer le peu de promus. La CGT Educ'action continue à revendiquer une déconnexion totale de la rémunération avec l'évaluation professionnelle. Elle refuse la mise en concurrence entre les personnels.

Quant aux demandes de congés de formation, 36 congés attribués sur 791 candidatures et chez les certifiés 26 congés attribués sur 601 candidatures..... Les chiffres parlent d'eux- mêmes !